



Boursiers d'État allemand

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents qui ne sont pas écrits en langue française doivent être traduits en langue allemande.

Set 1	Set 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	passport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photocopies de la page 2 du passeport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	attestation de bourse et confirmation de l'université en Allemagne

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa.

Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.